

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121-7, L.2121-10 à L.2121-12, L.2121-17 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune
de Brétigny-sur-Orge se réunira,

Le Jeudi 4 février 2021
À 20 H 30

à la salle « Maison Neuve »
(Accès par le parking Norauto-Auchan)

En raison de l'état d'urgence sanitaire, la séance se déroulera sans public et sera retransmise en direct sur Internet.

OBJET DE LA RÉUNION

- Décisions municipales : 050-108-115-116-117-121-122-123-124-125-126-127-131-132-133-134-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-2020 et 008-2021
- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2020
- Débat d'Orientation Budgétaire 2021
- Modification du tableau des emplois et des effectifs
- Approbation du Règlement Local de Publicité (RLP) de Brétigny-sur-Orge
- Demande de prorogation de la garantie communale du prêt de 5 000 000 euros en date du 23 mai 2011 SORGEM
- Demande de prorogation de la garantie communale du prêt de 7 000 000 euros en date du 18 juillet 2018 SORGEM
- Réhabilitation du site des Ardrets - Offre de concours pour la réalisation de stationnements
- Approbation du dispositif CAF "Appel à projets unifiés" pour les années 2020,2021 et 2022
- Approbation de deux conventions d'objectifs et de financement : Prestation de service accueil de loisirs extrascolaires et prestation de service accueil de loisirs périscolaires
- Participation financière aux frais de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école privée Jeanne d'Arc sous contrat d'association
- Création et ouverture d'un accueil de loisirs périscolaire élémentaire dans l'école Jean Moulin
- Développement du dispositif Mini-entreprise dans les collèges de la ville : Renouvellement de la convention
- Compte annuel de la SORGEM - Bilan année 2019
- Signature de la charte de soutien aux activités artisanales locales avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique avec la société SFR-FTTH
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Aïkido
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Athlétisme
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Gymnastique
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Karaté
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Roller
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Tennis
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association CSB Tennis de table
- Attribution d'une subvention exceptionnelle liées à la Covid-19 à l'association l'Espadon

Questions Orales
Questions Diverses

Fait à Brétigny-sur-Orge,
Le 29 janvier 2021

Nicolas MÉARY
Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental